



PANNEAUPOCKET REMPLACE ALERTE INFO

Nous avons constaté que trop peu d'habitants de Lablachère sont inscrits sur ALERTE INFO. La démarche leur paraît peut-être compliquée mais elle est indispensable afin d'être prévenu préalablement ou instantanément de tout incident intervenant sur la commune (coupure d'eau, d'électricité, incendie, etc...).

Nous avons donc réfléchi à utiliser une autre manière de procéder afin que vous ne soyez pas pénalisés lors d'incidents.

PanneauPocket nous a paru être un procédé de remplacement intéressant :

- Confidentialité assurée : aucune récolte de données personnelles, pas de création de compte, 100% conforme RGPD.
- Information en temps réel

Il vous suffira de télécharger sur votre téléphone ou ordinateur l'application et de suivre le mode d'emploi. Cette mise en place se fera progressivement et nous utiliserons PanneauPocket et Alerte Info de manière parallèle jusque fin juin pour vous permettre de vous y adapter. Bien sûr nous resteront à votre disposition pour vous venir en aide pendant cette période de transition.

Nicole DJIANN



MONUMENT AUX MORTS

Les documents ayant servi à l'inauguration du centenaire du Monument aux Morts ont fait l'objet d'un recueil. Il peut être consulté à la Mairie, après demande auprès des secrétaires.

Dominique POUGET TIRION, Lysiane FREMON



BOÎTES AUX LETTRES PUBLIQUES

Les mythiques boîtes aux lettres jaunes commencent à disparaître. La raison ? La diminution du nombre de courriers envoyés.

La décision du service public postal de maintenir sur notre commune deux boîtes aux lettres, Rue de la République et Allée du château, découle d'une étude des relevés des courriers sur notre commune.

Cependant après concertation avec le responsable d'Aubenas, un service sera mis en place pour les personnes ayant des soucis de déplacement. Elles pourront apposer le magnet ci-contre sur leur boîte aux lettres et le facteur se chargera de poster leur courrier. Il leur suffira de le demander au préposé de la poste.

Martine CARRIER



LE MOT DU MAIRE



Lablachéroises, Lablachérois,

Chers amis,

C'est avec grand plaisir que je vous retrouve à travers ce 12ème bulletin municipal.

L'actualité s'est-elle éclaircie depuis mon édito précédent ? Tous les sujets que j'évoquais restent préoccupants. L'inflation repart à la hausse et le coût des matières de premières nécessités plus encore. La réforme des retraites cristallise à juste titre toutes les attentions. Bref, rien de réjouissant.

Une partie de notre département a été reconnu en état de perte de récoltes sur fourrage l'été passé. Et comme si cela ne suffisait pas, la sécheresse s'installe déjà alors que l'hiver n'est pas terminé. Plusieurs départements ont déjà pris des mesures préventives pour se protéger des conséquences d'une sécheresse précoce. Une commune de l'Ardèche a reçu un courrier du Préfet lui demandant de refuser tout nouveau permis de construire. Le Préfet a décidé le 7 mars 2023 de limiter l'usage de l'eau dans le nord de notre département et placer le sud en état de vigilance. Il faut s'interroger sur cette évolution climatique et prendre les bonnes décisions. Tout le monde est concerné. Il va falloir maîtriser la consommation d'eau et réfléchir à de nouvelles pratiques.

Il ne faut pas s'habituer aux épreuves, il faut les surmonter. Celles et ceux qui gèrent ou administrent notre commune conservent tout leur dynamisme et se consacrent résolument à leurs tâches. Vos élus font fi de la nature de ces événements qu'ils ne maîtrisent pas mais s'emploient jours après jours à combattre leurs effets. La recette pour y parvenir est simple : une dose d'optimisme, de pessimisme et de réalisme, une pincée d'utopie et surtout beaucoup d'abnégation et de dévouement. Les membres du conseil municipal de Lablachère ne sont pas de trop pour accomplir leur devoir. Pour cette raison j'ai toujours appelé l'ensemble des élus à un esprit partenaire bien plus entreprenant qu'une logique d'opposition stérile.

Dans les pages suivantes vous découvrirez l'actualité de notre village que nous voulons au plus près de la réalité. Vous y trouverez les rubriques habituelles, mais aussi l'aventure humaine de Léa et Mélodie dans le désert marocain. Nous avons trouvé intéressant de donner la parole à l'un d'entre vous, cette fois-ci un commerçant, afin qu'il puisse exprimer son ressenti sur la période actuelle et les conséquences éventuelles sur son activité ou sa vie sociale.

Enfin, le groupe Egal issu d'une liste minoritaire a demandé un espace d'expression dans les supports d'information. Cette demande est légitime et j'accède bien volontiers à leur requête. Vous découvrirez ce nouvel espace dans ce bulletin municipal.

Bien à vous

CEREMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Vous êtes nouveaux résidents à Lablachère et nous vous souhaitons la bienvenue. Nous vous accueillerons afin de vous présenter l'équipe municipale, nos services, la vie associative ainsi que les projets municipaux :

Le jeudi 22 juin à 18h30 à la mairie, dans la salle d'exposition

Ce moment de convivialité vous permettra d'établir un premier contact et de découvrir les richesses de notre commune.

Si vous êtes concernés et souhaitez participer à cette cérémonie, merci de vous inscrire soit à l'accueil de la mairie, soit par mail : lablachere.mairie@wanadoo.fr

A bientôt

Lysiane FREMON et Dominique POUGET TIRION

LE MOT DES ÉLUS

JOURNÉES CITOYENNES À LA GRANGE AUX PÈRES

Une barrière de protection de périmètre ayant été posée par la mairie, la dépollution de surface va enfin pouvoir reprendre grâce à des journées d'action citoyennes mises en place et encadrées par l'Association Païolive.

Toute personne motivée peut la contacter pour tout renseignement ou inscription à l'adresse email suivante : paioliva@orange.fr

Yannick MARCHAL

LA S.I.L : SIGNALISATION D'INFORMATION LOCALE

Face à une véritable prolifération de panneaux d'affichage et à une signalisation de proximité anarchique, conduisant à une pollution de nos paysages, la réglementation nationale a évolué en 2013. Ceci a abouti à deux axes majeurs : disparition de la plupart des panneaux à caractères publicitaires et mise en place d'une uniformisation de la signalétique locale directionnelle. Le but étant de guider par l'essentiel l'usager en éliminant tout caractère publicitaire (hormis quelques exceptions). Relativement simple, mais pas toujours évidente à mettre en place, il est recommandé de se rapprocher d'un référent communal (Y. MARCHAL pour notre commune) afin de faire le point sur la réglementation en vigueur. Ceci afin d'éviter le risque de prendre des initiatives non conformes (pouvant entraîner l'enlèvement de la signalétique, voire risquer des poursuites). Le PNR (Parc Naturel Régional) des Monts d'Ardèche a renforcé cette réglementation et a édité une charte en 2014, toujours applicable, pour toutes les communes adhérentes (cas de notre commune). Selon le type de voirie (départementale, communale) il sera nécessaire de demander une validation auprès des services concernés avant toute mise en place.

Gardons à l'esprit l'importance de guider de façon sécurisée et rationnelle les usagers, en préservant une « efficacité » commerciale tout en protégeant nos richesses naturelles.

Yannick Marchal



PREVENTION ROUTIERE A L'ECOLE PUBLIQUE



L'opération « Prévention Routière » à l'école de Lablachère a eu lieu le 2 mars 2023 et a concerné 27 élèves de CM2. Les élèves ont tout d'abord eu une partie théorique du code de la route puis la pratique à vélo s'est effectuée dans la salle d'animation rurale avec une épreuve notée de conduite. A l'issue de cette épreuve, la gagnant, Nohan Brunel, ayant réussi le meilleur score sur l'ensemble de la matinée, sera invité à participer à la finale départementale à Privas.

En parallèle, les 26 élèves de CM1 ont débuté les activités de Savoir Rouler à Vélo. Au mois de mai les élèves des deux classes de CM1-CM2 poursuivront ce travail et effectueront 5 à 6 sorties pour mettre en pratique en conditions réelles. Le cycle se terminera par une longue sortie de 15 kilomètres autour de Lablachère.

Olivier ROCHE, Directeur de l'Ecole Publique – Roger HALEGOUET

Mon livret vélo Cycle 3



NOM : _____
Prénom : _____

Quand je roule...

Vélo - Sécurité routière
SRAV



TRAVAUX

UN PUMPTRACK POUR BEAUME DROBIE

Qu'est-ce que c'est ?

C'est un parcours en boucle composé de bosses et de virages relevés destiné à la pratique des sports de roues et roulettes tels que VTT, rollers, skates etc...

Équipement très prisé et attendu par la jeunesse de notre territoire.

L'implantation de ce projet est envisagée sur l'actuelle aire de pique-nique entre le rond-point et la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse

Ce projet d'intérêt intercommunautaire ne pourra voir le jour qu'avec un financement de l'ensemble des communes de Beaume Drobie. C'est pourquoi, lors du dernier Bureau Communautaire, nous avons proposé un plan de financement participatif.

Nous sommes dans l'attente des décisions des communes concernées pour pérenniser ou pas ce beau projet.

Thierry BERRES

REMISE EN ÉTAT DE LA PELOUSE DU STADE DE LA RAZE

La pelouse synthétique actuelle est âgée de 25 ans et nécessite une réfection totale.

En effet, du fait de la perte de ses qualités d'amortissement, elle ne permet plus la pratique du foot de manière performante et sécurisante.

Afin d'accompagner au mieux la nouvelle équipe sportive issue de la fusion des clubs de Lablachère et des Vans en 2022 et forte de plus de 200 licenciés, nous avons pris la décision de rénover le stade.

Le choix s'est porté sur une pelouse synthétique car un gazon naturel consomme plus de 10 000 m³ d'eau par an.

C'est un gros budget mais un investissement nécessaire pour notre commune.

Partant du constat que cet équipement sportif profite et profitera encore plus à l'ensemble du territoire, nous avons sollicité une participation financière des villages de notre intercommunalité.

Thierry BERRES

TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DE CONDUITES D'EAU POTABLE

En vue de l'amélioration de la qualité de l'eau, 500 ml chemin de l'Estrade et 190 ml chemin Roudil de canalisations en vieille fonte ont été renouvelées ainsi que 225 ml de canalisations de réseau d'adduction. Il en a été autant du réseau de distribution renouvelé et déplacé en domaine public route de Planzolles en parallèle au chemin de l'Estrade.

A l'occasion de ces travaux, les branchements sont repris ou renouvelés sous domaine public jusqu'au compteur existant. Ces derniers sont systématiquement sortis du domaine privé pour être placés en limite public/privé.

A la suite de ces travaux, qui ont duré 6 mois, la commune va entreprendre la remise en état de ces deux chemins.

Dominique POUGET TIRION

TRIBUNE LIBRE

Un nouvel espace dit « Tribune libre » vient d'être créé dans votre bulletin municipal (vote en conseil municipal du 21 mars 2023) et nous ne pouvons que nous en réjouir, car il s'agit d'une simple application de la loi (loi NOTRe du 7 août 2015 modifiant l'article L.2121-27-1 du CGCT). En effet, ce droit, considéré par le juge administratif comme une « liberté fondamentale » relève de l'expression libre des conseillers élus sur une autre liste que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal. Dès lors les modalités d'utilisation de cet espace d'expression devront être définies dans le règlement intérieur... mais cela est, à ce stade, un autre chantier. Bref, vous l'aurez compris, aujourd'hui plus que jamais, dans un climat social délétère, il nous apparaît comme primordial de pouvoir vous dire une chose essentielle : On ne lâche rien ! Nous n'avons eu que peu de temps (48h) entre le vote en conseil municipal et la date fixée pour la remontée des articles pour le bulletin, aussi nous insisterons sur un point aujourd'hui : les élus.es EGAL sont là, l'esprit EGAL plus que jamais vivant et notre mobilisation sur de VRAIS enjeux pour notre commune, infaillible. Alors comptez sur nous pour, dans les prochains numéros, vous informer, vous alimenter. En attendant vous pouvez toujours nous retrouver sur notre compte Facebook @Collectif EGAL.

Les élus.es EGAL : Eric Boissin, Corinne Larcher, Jean Luc Levecque